

Tom Hayes

Déclaration des droits de l'attention

1. Je suis le seul propriétaire de mon attention.
2. J'ai droit à une compensation pour mon attention, valeur pour valeur.
3. Les exigences portant sur mon attention doivent être transparentes.
4. J'ai le droit de décider de quelles informations je veux et de quelles informations je ne veux pas.
5. Je suis propriétaire de mes séquences de clics (click streams) et de toutes les autres représentations de mon attention.
6. Ma boîte de courriel est une extension de ma personne. Personne n'a de droit intrinsèque à m'envoyer des courriels.
7. Le vol d'attention est un crime.

HAYES Tom (2009), « Next Up for the Internet: The Attention Rights Movement », en ligne sur <http://tombomb.com/2009/01/next-up-for-the-internet-the-attention-rights-movement.html>